



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS
D'ARCHEOLOGIE ET DE LA CULTURE (INMAAC)**

Spécialité : ADMINISTRATION CULTURELLE

MEMOIRE DE LICENCE

THEME:

**ENTREPRENEURIAT CULTUREL AU
BENIN : MYTHE OU REALITE ?**

Réalisé et présenté par:

Sédric Irékouta ATCHOKOSSI

Sous la direction de :

Dr. Paul AKOGNI
Directeur du Patrimoine Culturel,
Historien du Patrimoine

2016- 2019

Première promotion

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- Mon feu père ATCHOKOSSI Grégoire ;
- Ma mère AMOUSSOU Léontine.

ATCHOKOSSI Irékouta Sédric

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé avec l'assistance et le soutien de certaines personnes à qui j'adresse ici ma profonde gratitude. Je pense spécialement à :

- L'équipe dirigeante et tout le personnel enseignant de l'INMAAC, ceux à qui je dois ma formation ;
- Dr Paul AKOGNI, Historien du patrimoine qui, malgré ses multiples occupations, a patiemment dirigé ce mémoire ;
- M. Tony YAMBODE, promoteur de l'Espace Mayton qui m'a accueilli dans le cadre de mon stage de fin de formation et dont les conseils et orientations m'ont été d'une grande utilité.

Je dis également merci à ma famille pour ses soutiens indéfectibles et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail.

LES SIGLES

CU.PA.LI. S	: Culture en Partage Lieux Sûrs en Afrique - Afrique
FAC	: Fonds des Arts et de la Culture
INMAAC	: Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture
FITHEB	: Festival International de Théâtre du Bénin
MTCA	: Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts
PSICD	: Programme de Soutien et des Initiatives Culturelles Décentralisées
RIAO	: Rencontres Internationales des Arts de l'Oralité
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Connaissance de l'entrepreneuriat culturel par les acteurs culturels	
.....	21
Tableau 2 : Formation en entrepreneuriat culturel	21
Tableau 3 : L'état actuel de l'entrepreneuriat culturel au Bénin	22
Tableau 4 : Cadre juridique encadrant le secteur	22
Tableau 5 : Creuset d'échange entre les acteurs culturels	22
Tableau 6 : Appuis de l'Etat	23
Tableau 7 : Sources de financement	23
Tableau 8 : Nombre d'employés	24
Tableau 9 : L'entrepreneuriat culturel nourrit son homme	24
Tableau 10 : Les difficultés rencontrées par les entrepreneurs culturels	24
Tableau 11 : Nombre d'entreprises culturelles	25

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Comédiens sur scène	14
Photo 2 : Photo de famille à la fin de la séance	15
Photo 3 : Marion Madéléna lors de sa prestation	16
Photo 4 : Monsieur Fernand NOUWLIGBETO et les animateurs	17

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I :.....	3
CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	3
I-1 : Cadre théorique.....	4
I-2 : Cadre institutionnel	11
I-3 : Cadre méthodologique.....	18
CHAPITRE II :.....	20
TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS.....	20
II-1 : Présentation et analyse des résultats de l'enquête.....	21
II-2 : Vérification des hypothèses	25
II-3 : Propositions de solutions.....	26
CHAPITRE III :	29
PROJET PROFESSIONNEL	29
III -1 : Fiche de synthèse du projet, contexte et justification du projet et cadre géographique	31
III-2 : Les objectifs du projet, résultats attendus, les cibles et les activités	34
III-3 : Budget prévisionnel, sources de financement et rentabilité du festival et chronogramme	36
ANNEXE DU PROJET	40
CONCLUSION	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIE	43
ANNEXES	46
TABLES DES MATIERES	49

INTRODUCTION

Dans un contexte où l'employabilité devient de plus en plus rare, s'auto-employer constitue la solution la plus simple pour prendre son destin en main. Bon nombre de jeunes l'ont d'ailleurs compris et n'hésitent pas à se lancer dans l'entrepreneuriat. Ainsi peut-on constater que de nombreux jeunes prennent le risque d'entreprendre dans les secteurs agricole, industriel, commercial et autres.

Hormis ces secteurs suscités, il existe aussi des entreprises culturelles surtout dans les pays occidentaux qui « selon la nomenclature établie à l'échelle européenne, s'élevaient à 157 000 en 2010 » (Henry, 2016) et notamment en France « avec un apport de 1,3 millions d'emploi directs et indirects » d'après la restitution des rencontres professionnelles de Dijon sur l'entrepreneuriat culturel. Aussi, dans un article réalisé par les journées de l'entrepreneuriat culturel et créatif en France, il est estimé que l'intérêt des entrepreneurs se porte de plus en plus sur la valeur marchande de la culture. Cette attention débute en France dans les années 1980 avec le ministère de Jack Lang et s'intensifie à la fin des années 1990. Aussi bien dans l'hexagone qu'au niveau européen, se multiplient alors les rapports et les études statistiques afin de définir les contours du champ culturel ainsi que son poids économique.

Mais pourquoi s'intéresser à l'entrepreneuriat culturel au Bénin ? Si nous considérons que ce secteur en comparaison à celui de l'occident est moins développé, plusieurs raisons ont motivé ce choix. Entre autres, nous espérons mettre en lumière ce secteur très peu connu au Bénin, alors qu'il présente un potentiel intéressant. En effet, s'il est vrai que l'entrepreneuriat dans les secteurs agricole, industriel, commercial, BTP, TIC, santé etc., connaît un essor remarquable, avec plus de 145 078 entreprises en 2008 selon les chiffres de INSAE, il est aussi vrai que peu de gens s'adonnent à l'entrepreneuriat culturel. Beaucoup ignorent qu'il est possible d'entreprendre dans le secteur culturel, de

créer des emplois directs comme indirects tout en valorisant les richesses culturelles du pays.

Au vu de tout cela, il est légitime de se demander l'état actuel du secteur de l'entrepreneuriat culturel au Bénin. C'est dans le but d'approfondir cette réflexion que ce travail intitulé « **L'entrepreneuriat culturel au Bénin : mythe ou réalité ?** » est envisagé. Autrement dit l'entrepreneuriat culturel est-il une réalité au Bénin ?

Ainsi, ce travail ambitionne de faire un état des lieux de l'univers de l'entrepreneuriat culturel au Bénin en vue de mieux cerner ses points forts et ses points faibles d'une part, et de proposer des perspectives pour contribuer à son essor d'autre part.

Pour y parvenir, le présent travail se compose de trois chapitres. Le premier met en relief le cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche. En ce qui concerne le deuxième, il se propose de traiter et d'analyser les résultats issus de la collecte des données puis de vérifier les hypothèses de recherches. Aussi, à partir des analyses faites dans la première partie du deuxième chapitre, nous allons proposer des solutions pour résoudre le problème posé par le sujet. Le troisième chapitre, quant à lui, se consacrera à notre projet professionnel.

**CHAPITRE I :
CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL
ET METHODOLOGIQUE DE LA
RECHECHE**

Ce chapitre est constitué du cadre théorique, institutionnel méthodologique de la recherche.

I-1 : Cadre théorique

Dans le cadre théorique, il s'agira de clarifier les concepts clés, de justifier le choix du sujet, de faire la problématique du sujet, objectif, hypothèse et résultats attendus puis de présenter l'état de la question et la revue de la littérature relative à l'objet de l'étude

I-1-1 : Clarification conceptuelle

Pour faciliter la compréhension de notre mémoire, il est important de définir les concepts importants à savoir : la culture, le patrimoine culturel, l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat culturel.

La culture : Plusieurs définitions peuvent être données à la culture, mais parmi elles, une semble être plus englobante. Il s'agit, en effet, de celle proposée par l'UNESCO dans la déclaration de Mexico (1982) sur les politiques culturelles issues de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles, selon laquelle :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Le patrimoine culturel : Selon la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO à Paris en 1972, en son article 1er, le patrimoine culturel se rapporte à l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, possédant une valeur artistique et/ou historique, et appartenant à une entité privée ou à une entité publique. Il s'agit de biens culturels préservés, restaurés, sauvegardés puis exposés au public exceptionnellement ou régulièrement. L'entrée peut être gratuite ou payante. Mieux, il s'agit d'un héritage qui se transmet de génération en génération et relève du bien public et du bien commun.

On distingue alors le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Ainsi, le patrimoine culturel matériel désigne l'ensemble des biens culturels qu'on peut toucher. Il se compose de paysages construits, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, de l'architecture et de l'urbanisme, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.). Quant au patrimoine culturel immatériel, il concerne « les manifestations artistiques et culturelles, les traditions orales, les souvenirs, les langues les arts scéniques ou rituels traditionnels, les systèmes de savoir, les valeurs et les savoir-faire, l'artisanat traditionnel que nous désirons sauvegarder et transmettre aux générations à venir. »

L'entrepreneuriat : Le site français ici formation le défini comme l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Souvent utiliser dans le secteur des affaires, le terme entreprendre signifie créer une activité pour atteindre un objectif, répondre à un besoin. Emmanuel Guidigbi quant à lui le défini comme l'action de créer de la richesse ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise. Ainsi, l'entrepreneuriat a pour objectif principal de répondre à un besoin de la société et se fonde sur la création d'une valeur ajoutée grâce à l'innovation. Il est donc un maillon essentiel dans le développement d'une nation surtout sur le plan économique. L'entrepreneuriat est dans tous les secteurs d'activités humaines dont la culture.

L'entrepreneuriat culturel : Comme toute activité entrepreneuriale, l'entrepreneuriat culturel a pour but de créer de la richesse, gérer une activité, embaucher des gens, mais avec la particularité que l'entrepreneur culturel intervient dans un secteur spécifique qu'est la culture. L'entrepreneur culturel est donc un innovateur qui identifie un besoin dans le domaine culturel auquel il apporte des solutions à travers des projets. Ainsi : « *l'entrepreneur culturel crée ou commercialise un produit ou un service culturel ou créatif ; il utilise des*

principes entrepreneuriaux pour organiser ou gérer son activité créative d'une manière commerciale » (Dallaire, 2015). Dans ce contexte, les bénéfices générés par ce type d'activité contribuent à l'essor du monde artistique et culturel. Comme tel, l'entrepreneuriat culturel occupe une place prépondérante dans l'éclosion de l'art.

En ce qui le concerne, Klammer (2011), estime que les caractéristiques de l'entrepreneur culturel identifiées par Vander Ploeg (1999) semblent pertinentes. En effet, celui-ci considère l'entrepreneur culturel comme une personne qui combine deux facultés à savoir :

- « 1- Connaissance et sensibilité envers les arts et des processus créatifs, éventuellement combinées avec la capacité de repérer les talents.
- 2- Connaissance et compréhension du public potentiel et des techniques marketings. »

De tout ce qui précède, on peut retenir que l'entrepreneuriat culturel est toute initiative entrepreneuriale qui impacte le secteur culturel et qui a pour objectif principal la valorisation et la promotion de l'art en s'appuyant sur l'aspect économique de la culture.

Au vu de toutes ces définitions, on peut retenir que la culture est l'ensemble de tout ce qui caractérise l'homme, les modes de vie, les us et coutumes etc. Elle renvoie ainsi à la notion de patrimoine culturel qui est l'ensemble des valeurs que nous recevons de nos parents que nous devons conserver et transmettre à notre tour à la génération future. Quant à l'entrepreneuriat, il consiste à créer de la richesse ou de l'emploi à travers des activités menées par une entreprise. L'entrepreneuriat culturel est toute initiative entrepreneuriale qui est menée dans le secteur culturel et qui valorise et fait la promotion de l'art en s'appuyant sur l'aspect économique de la culture.

1-1-2 : Justification du choix du sujet

Deux raisons principales ont motivé ce choix. La première est que nous avons remarqué le manque de visibilité de l'entrepreneuriat culturel qui offre plusieurs opportunités et constitue, de ce fait, une mine d'or susceptible de créer la richesse et de contribuer au développement de la nation béninoise. Quant à la seconde raison, elle provient de notre sensibilité face au nombre impressionnant de diplômés sans emplois qui sortent chaque année de nos universités et dont certains pourraient se faire former dans l'entrepreneuriat culturel afin de s'y reconverter.

1-1-3 : Problématique du sujet, objectifs, hypothèses, résultats attendus, état de la question et revue de la littérature

Nous aborderons la problématique du sujet d'étude tout en évoquant les objectifs, les hypothèses et les résultats attendus de notre recherche et dans un second temps l'état de la question et la revue de la littérature.

- Problématique du sujet

Depuis plusieurs décennies, les décideurs politiques du Bénin accordent une place de choix à la culture. Ainsi la loi n°2019 - 40 du 07 novembre 2019 portant révision la loi n°90 - 32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la **République du Bénin a abordé le rôle de l'Etat dans la sauvegarde, la promotion** et le développement des valeurs culturelles nationales en ses articles 10 et 11. En outre, la loi n° 91 - 006 du 25 février 1991 portant charte culturelle en République du Bénin, la PNC et le PAG lui accordent une place de choix.

Malgré ces dispositions légales, l'entrepreneuriat culturel semble moins florissant. Le présent sujet pose alors le problème du faible niveau de développement de l'entrepreneuriat culturel au Bénin. Cette recherche se fera au tour de plusieurs questions dont la principale est : quel est l'état des lieux de l'entrepreneuriat culturel au Bénin ?

A celle-là, s'ajouteront des questions secondaires qui sont :

- Existe-t-il des entrepreneurs culturels au Bénin ?
- Quel est l'impact de l'entrepreneuriat culturel sur la jeunesse ?

- **Objectifs**

Plusieurs objectifs sont visés à travers cette recherche et se déclinent en un objectif général et des objectifs spécifiques.

- **Objectif général**

L'objectif principal visé à travers cette recherche est de démontrer l'existence de l'entrepreneuriat culturel au Bénin.

- **Objectifs spécifiques**

Au nombre des objectifs spécifiques, nous allons :

- ✓ Etudier les composantes de l'entrepreneuriat culturel au Bénin ;
- ✓ Analyser l'impact de l'entrepreneuriat culturel au Bénin.

- **Hypothèses**

On peut formuler les hypothèses de notre étude comme suit :

✓ **Hypothèse 1**

Tous les ingrédients ne sont pas réunis pour l'émergence de l'entrepreneuriat culturel au Benin ;

✓ **Hypothèse 2**

L'entrepreneuriat culturel impacte positivement la jeunesse.

- **Résultats attendus**

- ✓ Les composantes de l'entrepreneuriat culturel au Bénin ont été étudiées ;
- ✓ L'impact de l'entrepreneuriat culturel au Bénin a été analysé.

➤ **Etat de la question et revue de la littérature relative à l'objet de l'étude**

A propos de l'entrepreneuriat culturel, plusieurs travaux ont été effectués à travers le monde entier. Il s'agit essentiellement de mémoires, de rapports, d'articles, d'ouvrages, etc., qui ont présenté une vue panoramique de ce secteur et ses spécificités selon les réalités socio-culturelles et économiques de chaque pays. Ainsi, en France, dans leur rapport intitulé *sur le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel en France*, Steven Hearn et Olivier Saby (2014), ont fait un diagnostic sur l'entrepreneuriat culturel en France afin de proposer des recommandations au Ministre de la Culture et de la Communication, d'une part, et au Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique. Aussi, le chercheur en socio-économie de la culture Philippe Henry (2016), en collaboration avec les entrepreneurs culturels Émilie Lecourtois et Steven Hearn, a réalisé un travail intitulé *L'entrepreneuriat culturel en débat : vers un nouveau modèle d'organisation* qui propose une nouvelle vision de l'entrepreneuriat culturel.

Pour leur part, en Belgique, Denis Stokkink, Élise Dubetz, Estelle Huchet, et.al. (2017), ont démontré, à travers *Economie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*, en quoi la culture et l'économie sociale sont liées et comment faire de cette alliance un moteur pour le développement de la Wallonie. Au Canada, le mémoire de Géraldine Dallaire (2017), intitulé *Réflexions et recommandations sur le chantier concernant l'entrepreneuriat culturel et créatif* soulève certains enjeux pour l'entrepreneuriat culturel et créatif à Montréal, avec pour finalité de fournir des éléments de réflexion concernant la prochaine politique culturelle de la Ville.

Au Bénin à travers une interview accordée à l'agence Dekart dans le cadre des préparatifs de la première édition du séminaire international sur l'entrepreneuriat culturel et créatif organisé du 5 au 7 novembre 2016 à Cotonou,

Tiamiou Akponné, met l'accent sur les opportunités qu'offre l'entrepreneuriat culturel dans un contexte où l'Afrique possède des richesses culturelles variées qui, pourtant, sont peu valorisées.

Au demeurant, la lecture et l'exploitation de ces travaux nous ont permis d'avoir une idée sur la question de l'entrepreneuriat culturel, de savoir comment cela fonctionne ailleurs (le champ d'intervention, le financement, les difficultés que rencontrent les entrepreneurs culturels) et de connaître les solutions proposées pour redynamiser le secteur. Il se dégage clairement que l'entrepreneuriat culturel n'est pas un concept trop nouveau et il est très développé dans les pays occidentaux. Cela témoigne de l'importance de ces différents travaux dans le développement de ce travail de recherche. Il ressort alors que les réflexions sur l'entrepreneuriat culturel sont plus florissantes à l'Occident contrairement au Bénin : d'où l'originalité du thème choisi.

Dans ce sillage, pour mieux cerner les contours de ce thème, nous avons consulté plusieurs ouvrages qui nous ont orientés. Ainsi, dans *Entrepreneuriat culturel*, Penny Mancuso, Phoebe Greenberg, et. al. (2016) ont mené des réflexions sur l'entrepreneuriat culturel et sur les défis qui s'y rattachent, en émettant le souhait que cette politique débouche sur des actions concrètes favorisant la création et la production de produits culturels d'excellence destinés à un rayonnement national et international. Ils mettent l'accent sur : la dynamisation des modes de financement et l'intégration des acteurs technologiques à la chaîne culturelle. De leur côté, à travers l'ouvrage *Entrepreneuriat et industries du domaine des arts et de la culture* Mircea-Gabriel Chirita, Serge Poisson-de-Haro, et.al. (2009), se sont appesantis sur l'apport économique et social du secteur des arts et de la culture dans le PIB, la croissance et l'emploi pour s'intéresser au processus de création et d'innovation des industries du domaine des arts et de la culture. De même, à travers le guide pour le développement des industries culturelles et créatives *Politiques pour la*

créativité, l'UNESCO se penche sur la nécessité d'une politique de soutien aux industries culturelles et créatives. En ce qui le concerne, le rapport 12 propositions pour encourager l'entrepreneuriat culturel et créatif, un investissement d'avenir pour la Bourgogne Franche-Comté sur les Rencontres professionnelles tenues à Dijon les 24 & 25 septembre 2015 fait un diagnostic de l'entrepreneuriat culturel en mettant l'accent sur ses enjeux et ses perspectives. Quant à l'ouvrage *Entrepreneuriat culturel et modes de financement de la culture*, une synthèse de l'édition 2017 de l'initiative « Bouger les lignes » organisée en Belgique par la Ministre de la Culture en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et l'Administration Générale de la Culture, avec le soutien de Point Culture, il permet de mieux cerner le mode de financement du monde culturel en Belgique. Par ailleurs, Dallaire Géraldine (2015), dans son travail intitulé *l'entrepreneur culturel : un entrepreneur comme les autres ?* Met en perspective trois chantiers majeurs pour dynamiser l'entrepreneuriat culturel à savoir : la formation, l'innovation dans le modèle d'affaires et le financement.

I-2 : Cadre institutionnel

Dans cette partie, il s'agira dans un premier temps de présenter l'Espace Mayton à travers son cadre physique, son historique, sa mission, ses objectifs, ses activités et son organigramme puis dans un second temps d'expliquer la pertinence du lieu de stage par rapport au sujet choisi.

I-2-1 : Présentation de l'Espace Mayton et de l'Association Mayton promo

Le cadre qui nous a servi de lieu de stage est l'Espace Mayton une propriété de l'Association Mayton Promo. En réalité, situé dans la commune d'Abomey-Calavi plus précisément au quartier Zogbadjè, l'Espace Mayton est un centre culturel et artistique. Son histoire a commencé avec l'Association Mayton Promo qui est une association culturelle spécialisée dans la production artistique, la promotion artistique, le management artistique, la représentation artistique, etc. Elle avait son siège à l'Université d'Abomey-Calavi, dans le centre commercial

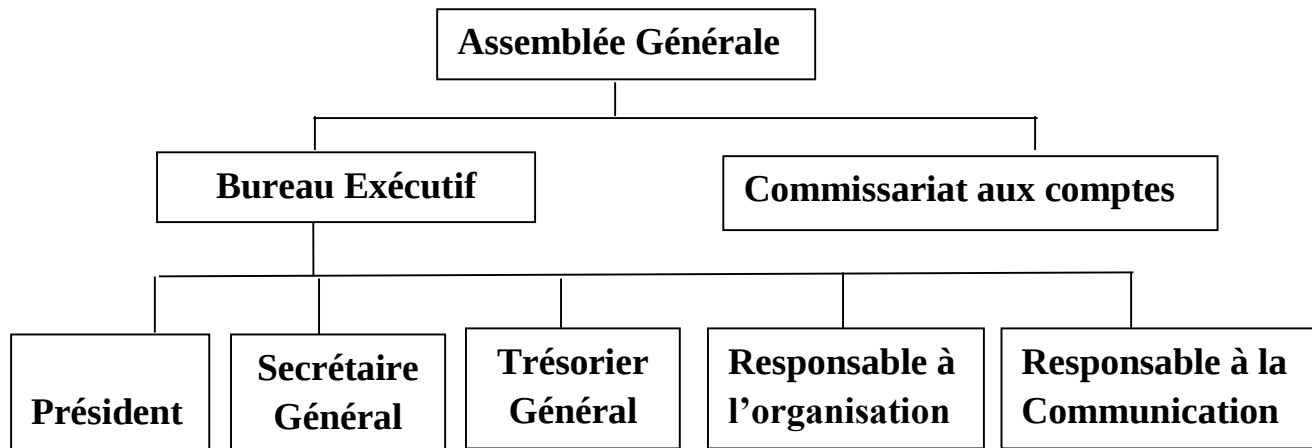
de l'EPAC. Créée en 2000, l'Association Culturelle Mayton Promo est reconnue officiellement sous le numéro 2004/014/SG/STCCD/du 25/02/04. Elle a reçu son agrément par arrêté ministériel sous le numéro 526/DNL/SA/du 28/10/05 puis s'est faite inscrire au journal officiel de la République du Bénin sous le numéro 11 du 01/06/07 page 482. Elle intervient dans le théâtre, la danse, la musique, le livre, les arts plastiques, le cinéma etc.

En effet, au début Mayton Promo produisait des spectacles de théâtre, organisait des jeux d'invisibilité, des excursions et des soirées de gala. A partir de 2004, elle initie le Festival de Théâtre des Lycées et Collèges de Porto-Novo (FETHELYCOP) qui est devenu Festival International de Théâtre des Lycées et Collèges à Porto-Novo (FITHELYCOP) puis Festival International de Théâtre des Lycées et Collège du Bénin (FITHELICOB). L'édition 2019 du FITHELYCOB a été achevée par une tournée nationale des meilleurs spectacles notamment le 15 septembre à l'Espace Mayton, le 18 septembre à Comé et le 21 septembre à Djougou. Il faut préciser que les préparatifs de l'édition 2020 ont déjà commencé à travers la formation des metteurs en scène tenue du 14 au 17 octobre 2019. Elle est également l'initiatrice de l'événement ludique mensuel dénommé « PORTO-NOVO A LA RENCONTRE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS ». Prônant la promotion des nouveaux talents, elle organise au cours des vacances scolaires le concours d'interprétation musicale en acoustique et en live Bénin Révélation Stars avec le financement du RePaSOC et accueille, par le biais de son centre Espace Mayton, plusieurs grands événements culturels notamment le Fitheb et le RIAO.

Mieux, elle s'adonne à l'édition des œuvres littéraires et la production des œuvres audiovisuelles dont le recueil de poème *Ivresse Virginale* de Jean Paul TOO-H-TOO-H, la pièce de théâtre *Les femmes de nos vies décosues* et le CD audiovisuel du groupe HIFI. Elle met aussi son centre Espace Mayton à la disposition de l'INMAAC pour les cours et s'investit dans la location des chaises

et de la sonorisation, l'organisation des formations en graphisme voire la diffusion des matchs de football en vue de maintenir le centre actif et surtout dans l'optique de chercher d'autres sources de revenus.

Pour accomplir ces différentes, l'Association Mayton Promo possède un organigramme qui se présente comme suit :



Organigramme de l'Association Mayton Promo

I-2-2 : Explication de la pertinence du sujet choisi en rapport au stage effectué

Au cours de ce stage, nous avons participé à plusieurs activités. De prime abord, durant notre séjour à l'Espace Mayton, l'Association Mayton Promo en collaboration avec FIACR AVPL exécutait le projet « CULTURE EN PARTAGE LIEUX SURS EN AFRIQUE » (CU.PA.LI.S-AFRIQUE) financé par ATWORK-UNION EUROPEENNE qui s'étend sur la période de juillet 2019 à juin 2020 et vise le brassage culturel, le renforcement de capacité, à travers l'organisation des soirées artistiques et culturelles et des plaidoyers. Il est composé de plusieurs activités dont l'improvisation théâtrale qui a consisté en challenge entre deux groupes de comédiens encadrés par Gérard Hounnou alias Baba et Paulin Kintonou et la représentation de la pièce de théâtre *Le gong a bégayé* de Apollinaire Agbazaou avec la participation des acteurs du monde littéraire tels

que Apollinaire Agbazaou, Florent Couao-Zotti, Abdel Akim Amzat, etc. La photo suivante illustre la prestation des comédiens sur scène tout en montrant un aspect du décor.



Photo 1 : Comédiens sur scène (Photo GOUNDAHOUNDI, 2019)

En outre, le samedi 30 novembre 2019, il s'est tenu une séance de travail avec Stéphanie SOLEANSKY, historienne d'art et ancienne directrice de l'institut français du Burundi, dans le cadre de son projet de création d'un réseau structurel des acteurs culturels. Au cours de cette séance, nous avons émis nos idées sur les avantages qui s'offrent aux acteurs culturels en fonctionnant en réseau et les obstacles qui pourraient entraver le bon fonctionnement d'un tel réseau.



Photo 2 : Photo de famille à la fin de la séance, (Photo GOUNDAHOUNJJI, 2019)

Aussi, dans le cadre du RIAO 2019, l'espace a accueilli le spectacle de la comédienne française Marion Madélène le 04 décembre de 19h à 21h autour du thème « L'expérience de mon existence ». Du drame à travers « la mort de son géniteur » à la renaissance qui a commencé à partir du moment où elle a décidé de s'accepter tel qu'elle est, en s'aimant elle-même, elle a su transmettre un bon message qui selon nous est une vraie leçon de vie. Elle déclare : « *Nous portons tous des masques pour plaire à la société [...]. Quand vous perdez un être cher, vous avez le choix entre mourir ou vivre, devant vous moi je dis oui à la vie* ». Mais bien avant elle, il y a eu en levée de rideau Charelle Tété HOUNVO (conteuse, slameur) et Victor GOUNDAHOUNJJI (conteur, slameur). Pour ce spectacle, nous avons fait office de régisseur lumière et son avec d'autres stagiaires sous la supervision du directeur du centre, Tony YAMBODE.



Photo 3 : Marion Madélène lors de sa prestation, (*Photo GOUNDAHOUNJII, 2019*)

Dans le cadre du 5^e numéro de « LES PARADES LITTERAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MIN NOU », le professeur Dansi Fernand NOUWLIGBETO a été reçu pour échanger et discuter sur l’art dramatique et surtout sur la création collective Roi LMD International dont il est co-auteur. Cette causerie-débat a été l’occasion de découvrir l’homme à travers son parcours sans oublier les contours de la réalisation de cette œuvre. A cet effet, la troupe théâtrale de l’INMAAC a fait la représentation d’une partie de cette œuvre.



Photo 4 : Monsieur Fernand NOUWLIGBETO et les animateurs

(Photo GOUNDAHOUNDE, 2019)

Ces différentes activités et spectacles auxquels nous avons participé ont suscité en nous l'envie de mieux comprendre le processus de réalisation d'un projet culturel en tant qu'entrepreneur culturel depuis la conception d'une idée jusqu'à sa réalisation en passant par la recherche de financement. C'est pourquoi que nous avons voulu, à travers notre sujet, mieux explorer l'univers de l'entrepreneuriat culturel.

I-2-3 : Présentation des conditions de travail durant le stage

Durant tout le stage, l'ambiance a été conviviale. Le Directeur de l'espace et ses collaborateurs nous ont beaucoup apporté leur soutien. D'abord, nous avons été bien accueillis, bien installés dans un cadre adéquat, où nous sommes parfois en contact direct avec des artistes. Ensuite, la disponibilité de la connexion internet nous a beaucoup facilité les recherches de même que l'ouverture d'esprit des uns et des autres nous a permis d'apprendre de nouvelles choses dans le domaine culturel et sur la vie en générale. Nous avons également fait de nouvelles connaissances, notamment avec les étudiants des lettres modernes qui nous ont rejoints par la suite dans le cadre de leur stage. Aussi nous avons constaté que,

sans être une machine, un entrepreneur culturel doit savoir toucher à tout. Pour ce faire, il ne devrait pas se fier à un seul domaine de la culture mais être capable de s'adapter à tout, en fonction des offres qui se présentent à lui.

I-3 : Cadre méthodologique

Ici, il est question de présenter l'échantillonnage (la population cible et la technique de sélection) et d'expliquer les techniques et instruments de recherche (le questionnaire de l'enquête, les matériaux de travail, la collecte d'information, les observations de terrain).

I-3-1 : Présentation de l'échantillonnage

➤ La population cible

Dans le cadre de la présente étude, nous avons considéré comme population mère, l'ensemble des acteurs culturels béninois.

➤ La technique de sélection

Pour réaliser ce travail, nous avons sélectionné 50 personnes dans la population cible à qui nous avons adressé un questionnaire. L'échantillon a donc été constitué grâce à la méthode de sondage et par choix raisonné.

I-3-2 : Explication des techniques et instruments de recherche

Dans l'optique de mener à bien ce travail de recherche, nous avons élaboré un questionnaire, recensé et lu des ouvrages généraux et spécifiques pour faire l'état des contributions antérieures qui ont abordé la question ; ce qui nous a permis d'approfondir les connaissances et les concepts se rapportant au thème du présent travail.

➤ Recherche documentaire

La recherche documentaire est un outil préliminaire de collecte des données destiné à être complété par d'autres outils statistiques. La démarche à consister à prendre connaissance des productions scientifiques et littéraires existantes en rapport avec notre sujet de recherche.

Ainsi, pour avoir les informations relatives à notre sujet de recherche, nous avons utilisé les documents disponibles dans la mini-bibliothèque de l'Espace Mayton, tout en parcourant certaines bibliothèques comme la bibliothèque Bénin Excellence de la Fondation Vallet, la bibliothèque de l'Institut Français du Bénin et celle de la fondation Zinsou. Aussi, nous n'avons pas manqué de faire des recherches en ligne, d'où nous avons eu beaucoup de documents pour notre travail.

➤ **Questionnaire**

Cet outil nous a permis de recueillir des informations auprès des acteurs culturels sur l'entrepreneuriat culturel. Les questions contenues dans le questionnaire portent essentiellement sur :

- leur connaissance de l'entrepreneuriat culturel ;
- l'organisation du secteur ;
- le financement ;
- les difficultés rencontrées.

➤ **Guide d'entretien**

Ce guide a servi à des entretiens directs avec les acteurs culturels ciblés.

1-3 -3 : Les difficultés

Plusieurs sont les difficultés auxquelles nous avons fait face au cours de nos travaux de recherche. Elles peuvent être résumées comme suit :

- la non disponibilité de certaines personnes ressources ;
- le manque d'ouvrages sur l'entrepreneuriat culturel en Afrique et surtout au Bénin ;
- les problèmes d'ordre financier, etc.

Toutefois, il faut préciser que la plupart de ces difficultés ci-dessus énumérées ont été surmontées grâce à la persévérance, à la détermination, aux conseils et au soutien moral de notre maître de mémoire et notre maître de stage.

**CHAPITRE II :
TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS,
VERIFICATION DES HYPOTHESES ET
PROPOSITION DE SOLUTIONS**

Il s'agira de présenter, d'analyser et d'interpréter les données recueillies d'une part et de vérifier les hypothèses de recherches puis de proposer des solutions d'autre part.

II-1 : Présentation et analyse des résultats de l'enquête

Les données issues de notre enquête sont consignées dans les tableaux ci-après :

II-1-1 : Connaissance sur l'entrepreneuriat culturel

Tableau 1 : Connaissance de l'entrepreneuriat culturel par les acteurs culturels

Eléments	Effectifs	Fréquence %
Oui	47	94%
Non	03	6%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : D'après nos enquêtes, 94% des acteurs culturels consultés connaissent l'entrepreneuriat culturel contrairement à 6%. Il en ressort que l'entrepreneuriat culturel est connu des acteurs culturels.

Tableau 2 : Formation en entrepreneuriat culturel

Eléments	Effectifs	Fréquence %
Oui	05	10%
Non	45	90%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : Le tableau 2 nous révèle que seulement 10% des acteurs culturels consultés ont reçu une formation en entrepreneuriat culturel tandis que 90% n'en ont pas reçu. Cette situation empêcherait le décollage du secteur.

Tableau 3 : L'état actuel de l'entrepreneuriat culturel au Bénin

Modalité	Effectif	Fréquence
Embryonnaire	48	96%
Non structuré	01	02%
En voie de développement	01	02%
Développé	-	-
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : Le tableau 3 nous informe que 04% des personnes consultées pensent que le secteur est non structuré et en voie de développement alors que 96% trouvent qu'il est embryonnaire. Cet état de chose explique un manque d'organisation dans ce secteur.

Tableau 4 : Cadre juridique encadrant le secteur

Modalité	Effectif	Fréquence
Oui	16	32%
Non	17	34%
Aucune idée	17	34%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : 32% des acteurs culturels reconnaissent l'existence d'une loi qui encadre le secteur tandis que 34% n'ont pas connaissance d'une telle loi et une autre catégorie de 34% n'en a aucune idée. Ce qui suppose que cette loi est moins vulgarisée.

Tableau 5 : Creuset d'échange entre les acteurs culturels

Modalité	Effectif	Fréquence
Oui	29	58%
Non	21	42%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : Le tableau 5 nous informe que 58% des personnes consultées connaissent l'existence d'un creuset d'échanges entre les acteurs culturels contrairement à 42%. Il est déductible que tous les acteurs culturels n'ont pas adhéré au creuset.

II-1-2 : Financement de l'entrepreneuriat culturel au Bénin

Tableau 6 : Appuis de l'Etat

Modalité	Effectif	Fréquence
Oui	06	12%
Non	44	88%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : 12% reconnaissent l'appui de l'Etat alors que 88% pensent le contraire. Ce grand écart témoigne de ce que le soutien de l'Etat est faible.

Tableau 7 : Sources de financement

Modalité	Effectif	Fréquence
Personnel	26	52%
Etat	06	12%
Organisme internationaux	10	20%
Mécénat	04	08%
Sponsoring	04	08%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : De l'analyse des informations du tableau 7, il ressort que 52% des acteurs s'autofinancent puis 12% et 20% sont financés respectivement par l'Etat et les organismes internationaux au moment où 08% sont financés par les mécènes et 08% autres par les sponsors. On en déduit alors que le soutien de l'Etat, l'appui des sponsors et des mécènes fait considérablement défaut.

II-1-3 : Nombre d'employés et difficultés**Tableau 8 : Nombre d'employés**

Modalité	Effectif	Fréquence
1 – 10	46	92%
10 – 20	02	4%
Plus de 20	02	4%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : 92% emploient 1 à 10 personnes tandis que 4% emploient 10 à 20 personnes et aussi 4% emploient plus de 20 personnes. Ceci démontre que le niveau d'employabilité n'est pas encore élevé bien que bon nombre de gens travaillent dans ce secteur.

Tableau 9 : L'entrepreneuriat culturel nourrit son homme

Modalité	Effectif	Fréquence
Oui	25	50%
Non	25	50%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : D'après le tableau 9, 50% reconnaissent que l'entrepreneuriat culturel fait vivre son homme tandis que les 50% restants affirment plutôt le contraire. Les avis sont donc équitablement partagés à ce niveau.

Tableau 10 : Les difficultés rencontrées par les entrepreneurs culturels

Modalité	Effectif	Fréquence
Organisationnel	17	34%
Financement	32	64%
Absence de personnel qualifié	01	2%
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : D'après ces résultats, 34% de problèmes sont d'ordre organisationnel pendant que 64% de problèmes relèvent du financement. Ce qui permet de conclure que le secteur est confronté à d'énormes difficultés. Quant aux 2% se rapportant à l'absence de personnel qualifié, on en déduit que le secteur regorge de beaucoup de non professionnel qui se considèrent comme tel.

Tableau 11 : Nombre d'entreprises culturelles

Modalité	Effectif	Fréquence
1 à 10	47	94 %
10 à 20	03	6 %
20 à 30	-	-
30 à 50	-	-
50 et plus	-	-
Total	50	100%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Commentaire : 94% connaissent 1 à 10 entreprises culturelles pendant que 6% connaissent 10 à 20 entreprises. Ceci permet de conclure que les gens ont connaissance de l'existence des entreprises culturelles.

II-2 : Vérification des hypothèses

Dans cette partie, nous allons nous évertuer à vérifier les hypothèses de recherche.

II-2-1 : Vérification de l'hypothèse 1

h1 : Tous les ingrédients ne sont pas réunis pour l'émergence de l'entrepreneuriat culturel au Benin ;

De l'analyse des tableaux 2 et 3, il ressort que seulement 10% des acteurs culturels se sont formés en entrepreneuriat culturel et 96% trouvent que le secteur

est embryonnaire tandis que 2% le trouvent non structuré. Ceci confirme que le secteur n'est pas développé.

Conclusion : l'hypothèse 1 est confirmée.

II-2-2 : Vérification de l'hypothèse 2

h2 : L'entrepreneuriat culturel impacte positivement la jeunesse.

D'après nos enquêtes, 92% des acteurs culturels ont 1 à 10 employés, 4% 10 à 20 et 4% plus de 20 employés. Ce qui dénote que des opportunités d'employabilité s'offrent aux jeunes dans le domaine.

Conclusion : l'hypothèse 2 est confirmée.

II-3 : Propositions de solutions

Au vu des différents constats et des analyses qui ont suivi, il urge de prendre des mesures idoines pour contribuer à l'émergence et à l'essor des entreprises culturelles et créatives au Bénin. Ceci devra concerner tous les acteurs de la chaîne à savoir : l'Etat central, les communautés à la base, les sponsors, les mécènes, sans oublier les entrepreneurs culturels eux-mêmes. A cette fin, nous pouvons faire les propositions ci-après :

II-3-1 : Propositions de solutions au gouvernement

Au gouvernement, nous proposons de :

❖ Répertorier les entreprises culturelles existantes :

A travers une plateforme en ligne, l'Etat pourra recenser les entreprises culturelles, ce qui permettra d'avoir une idée claire sur l'effectif, la situation géographique et le domaine d'intervention de chacune d'elles ;

❖ Recycler et renforcer les capacités des entrepreneurs culturels :

Il s'agira d'organiser des séances de formations périodiques au profit des acteurs du secteur pour qu'ils se mettent au pas par rapport à l'évolution du secteur ;

❖ **Subventionner les activités des entrepreneurs culturels méritants :**

Octroyer des subventions aux méritants peut être une mesure incitative pour que les bénéficiaires fassent mieux afin d'amener ceux qui n'ont pas bénéficié à travailler davantage ;

❖ **Encourager les partenariats entre les entreprises culturelles et les établissements publics comme privés :**

Avec la présence de l'Etat à leur côté, les entreprises culturelles auront plus de notoriété et plus de facilité pour avoir de partenariats.

❖ **Développer le mécénat**

Ceci permettra d'accroître les sources de financement.

II-3-2 : Propositions de solutions aux communautés territoriales

Pour contribuer à l'éclosion de l'entrepreneuriat culturel, les communautés à la base doivent :

❖ **Faciliter et encourager l'implantation des entreprises culturelles sur leur territoire :**

Il s'agira pour elles d'accompagner les entrepreneurs culturels sur le plan administratif et organisationnel dans le cadre de leurs activités ;

❖ **Faire la promotion des entreprises culturelles auprès de leurs partenaires extérieurs :**

Dans le cadre des coopérations bilatérales, les maires voyagent souvent auprès de leurs partenaires, ce qui peut être une occasion pour ces élus de mettre en lumière les entrepreneurs culturels qui exercent sur leur territoire.

II-3-3 : Propositions de solutions aux entrepreneurs culturels

Pour dynamiser le secteur, les entrepreneurs culturels doivent :

❖ **Se faire former :**

Pour avoir plus de connaissances et être mieux outillés afin de mieux gérer leurs activités ;

❖ **Se mettre en réseau pour un partage mutuel d'expérience :**

Trouver des créneaux pour se voir et échanger sur les difficultés du secteur et chercher ensemble des solutions ne peuvent qu'être bénéfiques pour chacun d'eux ;

❖ **Communiquer davantage pour mieux se faire connaître :**

Disposer d'une page sur Facebook, d'un forum sur WhatsApp, d'un compte sur YouTube, sur Instagram etc. Le tout au nom de leur structure, ce qui permettra de maintenir le contact avec le public en annonçant souvent les activités et en publiant les images et ou vidéo des activités ;

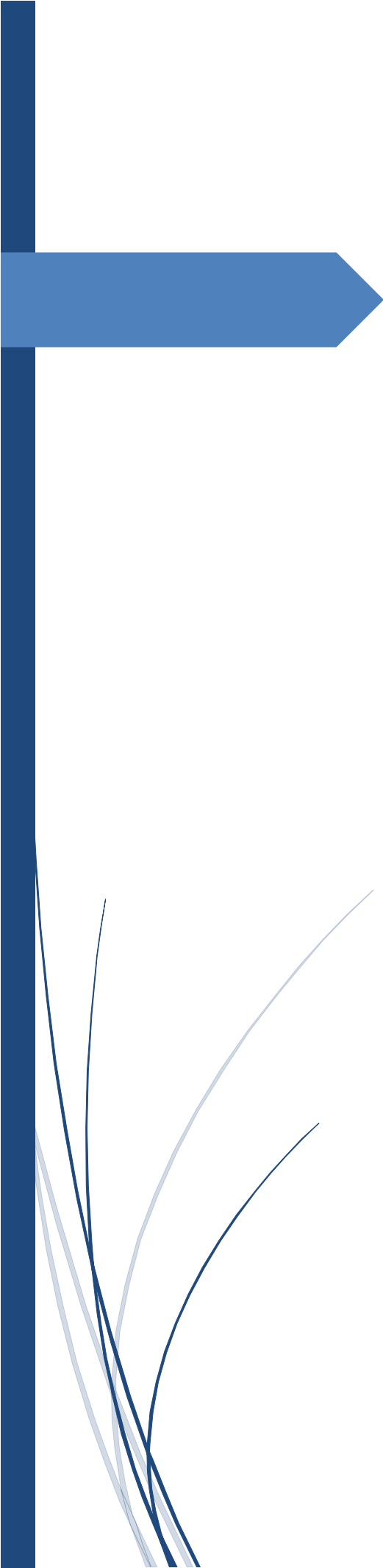
❖ **Soigner leur crédibilité pour encourager l'Etat et les potentiels partenaires, sponsor ou mécènes à les accompagner :**

Travailler à avoir une bonne image auprès de tous ces acteurs doit occuper une place importante dans les différentes activités des entrepreneurs culturels.

❖ **Diversifier leurs activités :**

Le secteur culturel étant vaste, il serait souhaitable que les entrepreneurs culturels initient des projets dans plusieurs domaines (le théâtre, la musique traditionnelle comme moderne, le cinéma, etc.)

**CHAPITRE III :
PROJET PROFESSIONNEL**



Organisation du festival des dances traditionnelles de Bantè

Sédric Irékouta ATCHOKOSSI

III -1 : Fiche de synthèse du projet, contexte et justification du projet et cadre géographique

III-1-1 : Fiche de synthèse du projet

Titre du projet : Organisation du festival des danses traditionnelles de Bantè.

Objectif général : Le but principal de ce projet est de valoriser la musique traditionnelle de Bantè.

Objectifs spécifiques :

- Initier des jeunes à la pratique des danses traditionnelles ;
- Former des acteurs culturels de Bantè de la musique traditionnelle à la valorisation des danses traditionnelles ;
- Organiser des concerts de prestations des artistes de la musique traditionnelle.

Résultats attendus

- Des jeunes ont été initiés à la pratique des danses traditionnelles ;
- Des acteurs culturels de Bantè de la musique traditionnelle ont été formés à la valorisation des danses traditionnelles
- Des concerts de prestations des artistes de la musique traditionnelle ont été organisés.

Intervenants : Les acteurs culturels, les personnes ressources, les artistes, les autorités politiques, religieuses et traditionnelles, les jeunes etc.

Période de réalisation : Ce projet est prévu pour être réalisé de la période de mai à juin 2022.

Activités :

Pour rendre effectif ce projet, il urge de remplir certaines conditions à travers la mise en œuvre des activités qui peuvent être résumées comme suit :

Les travaux préparatoires :

- ❖ Les prises de contact ;
- ❖ Les locations ;

- ❖ Les aménagements ;
- ❖ Les invitations ;

L'exécution du projet : le déroulement des activités.

Le bilan :

- ❖ Financier et matériel ;
- ❖ Force et faiblesse du projet ;
- ❖ Vérification de l'atteinte des objectifs.

Moyens : humain, financier et matériel.

Suppositions critiques : Les aléas climatiques, les éventuels opposants à l'exécution du projet.

Coût du projet : Deux millions deux cent cinquante mille franc (2 250 000f).

III-1-2 : Contexte et justification du projet

A un moment où la mondialisation s'est imposée à tous les peuples du monde entier dans plusieurs domaines, le secteur culturel n'est pas épargné. Ainsi, il est plus aisé d'exporter et vendre sa culture au reste du monde. Malgré la multitude d'initiatives, les danses traditionnelles semblent être les moins privilégiées de cette évolution, surtout dans les localités reculées comme Bantè.

Comme toutes les contrées du Bénin, la commune de Bantè est riche de par sa culture. Les danses traditionnelles aussi variées que nombreuses sont le témoignage de l'effectivité de cette richesse culturelle. Des différents artistes ou groupes folkloriques qui jadis égaillaient et réunissaient les populations à l'occasion des périodes de fêtes, décès et retrouvailles familiales à travers les rythmes comme : Djikpo, Guèlèdè, Akoto, Kpokpo, Agoudé, Toba, Agbadja, Tchingoumè, Goudougba etc, combien sont-ils encore actifs ? Il y a -t-il toujours autant d'engouement pour ces rythmes ? Les jeunes sont-ils toujours intéressés par la pratique de ces rythmes ? Répondre par l'affirmatif à cette série de questions serait un peu osée à cause de l'absence de données scientifiques. Néanmoins, on peut constater que la situation n'est pas forcément reluisante.

Il est alors important de prendre des initiatives allant dans le sens d'apporter un souffle nouveau à ce secteur à forte valeur sociale et économique, d'où la nécessité d'organiser des activités typiquement traditionnelles et originales. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'organisation du festival des danses traditionnelles de Bantè. Le festival des danses traditionnelles de Bantè est un évènement qui vise à promouvoir la musique traditionnelle « Idjo Ibilè ». A travers ce festival, il sera question de montrer un pan de l'immensité du patrimoine culturel immatériel de cette localité du Bénin par le biais des communications, des formations et prestations des artistes traditionnels ou groupes folkloriques.

III-1-3 : Cadre géographique

Situé au centre du pays à 296 km de Cotonou, la commune de Bantè est l'une des six communes du département des Collines. Elle est limitée au Sud par la commune de Savalou, au Nord par la commune de Bassila, à l'Est par la commune de Glazoué et à l'Ouest par la république du Togo (Takpé, 2004). Avec une population estimée à cent sept mille cent quatre-vingt-un (107 181) habitants, selon les données de l'INSAE relatives au dernier recensement général de la population, répartis dans neuf (09) arrondissements, elle regroupe plusieurs groupes ethniques dont les Nago (Itcha et Ifè) qui sont d'ailleurs les autochtones. On y retrouve aussi des Fons, Peuhl, Adja, Haoussa, Holi, Ibo, Bariba et autres qui y vivent depuis de nombreuses années pour des activités commerciales ou agricoles.

III-2 : Les objectifs du projet, résultats attendus, les cibles et les activités

III-2-1 : Les objectifs du projet

Ce projet vise un ensemble d'objectifs qui sera décliné en un objectif général et des objectifs spécifiques.

Objectif général

Le but principal de ce projet est de valoriser la musique traditionnelle de Bantè.

Objectifs spécifiques

- Initier des jeunes à la pratique des danses traditionnelles ;
- Former des acteurs culturels de Bantè de la musique traditionnelle à la valorisation des danses traditionnelles ;
- Organiser des concerts de prestations des artistes de la musique traditionnelle.

III-2-2 : Résultats attendus

- Des jeunes ont été initiés à la pratique des danses traditionnelles ;

- Des acteurs culturels de Bantè de la musique traditionnelle ont été formés à la valorisation des danses traditionnelles
- Des concerts de prestations des artistes de la musique traditionnelle ont été organisés.

Les cibles

Ce projet vise à impacter toutes les couches de la société (enfants, jeunes et adultes), les fils et filles de Bantè résidants ou non et autres.

III-2-3 : Les activités

Pour rendre effectif ce projet, il urge de remplir certaines conditions à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

- **Initier des jeunes à la pratique des danses traditionnelles :**
 - Invitation des formateurs ;
 - Invitation des acteurs culturels ;
 - Déroulement de la formation.
- **Former des acteurs culturels de Bantè :**
 - Invitation des formateurs ;
 - Invitation des acteurs culturels ;
 - Invitation des hommes des médias ;
 - Déroulement de la formation.
- En ce qui concerne l'organisation des concerts, les tâches se réaliseront comme suit :
- ✓ **Organisation d'une conférence d'annonce du festival :**
 - Invitation des hommes des médias ;
 - Invitation des acteurs culturels ;
 - Invitation des cadres natifs des Collines.
- ✓ **Cérémonie d'ouverture du festival suivi d'un panel de réflexion**
 - Invitation des acteurs culturels ;

- Invitation des hommes des médias ;
- Un rafraichissement.

✓ **Organisation des concerts de danses traditionnelles**

- Aménagement d'un grand espace ;
- La sonorisation ;
- Les chaises et bâches ;
- Invitation des autorités administratives locales ;
- Invitation Cinq (05) groupes folkloriques.

III-3 : Budget prévisionnel, sources de financement et rentabilité du festival et chronogramme

III-3-1 : Budget prévisionnel

Numéro d'ordre	Elément libellés	Activités	Unités	Nombre d'unités	Cout unitaire	Montant total
1	Initier les jeunes à la pratique des danses traditionnelles	Invitation des formateurs ; Invitation des acteurs culturels Rafraîchissement	1 - -	2 - -	50 000f - -	100 000f - 50 000f
TOTAL₁						150 000f
2	Former des acteurs culturels de Bantè :	Invitation des formateurs ; Invitation des acteurs culturels ; Rafraichissement	1 - -	2 - -	50 000f - 50 000f	100 000f - 50 000f
TOTAL₂						150 000f
3	Organisation d'une conférence	Couverture médiatique	1	1	200 000f	250 000f

	d'annonce du festival					
TOTAL₃						250 000f
4	Cérémonie d'ouverture du festival suivi d'un panel de réflexion	Couverture médiatique Invitation des acteurs culturels				250 000f
TOTAL₄						250 000f
5	Organisation des concerts de danses traditionnelles	Aménagement d'un grand espace ; La sonorisation ; Les chaises Inviter cinq (05) groupes folkloriques Couverture médiatique	1 1 1 1 -	1 1 200 05 -	30 000f 100 000f 100f 200 000f -	30 000f 100 000f 20 000f 1000 000f 250 000f
TOTAL₅						1 400 000f
TOTAL : 2 250 000f						

Arrêté le présent budget à hauteur de deux million deux cent mille (2 200 000fcfa)

III -3-2 : Sources de financement et rentabilité du festival

➤ Sources de financement

- **Partenariat et sponsoring** : Nous espérons des partenaires et sponsors un financement à hauteur d'un million sept cent soixante mille (1 760 000fcfa) soit 80 % du budget prévisionnel. Ils auront en retour l'occasion d'exposer et de communiquer sur leurs différents produits ou services tout au long du festival.
- **Mécénat** : Nous attendons des personnes de bonnes volontés un apport de deux cent vingt mille (220 000f) correspondant à 10% du budget.
- **Apport personnel** : Nous comptons contribuer avec deux cent vingt mille (220 000f) équivalant à 10% du budget prévisionnel.

➤ Rentabilité du festival

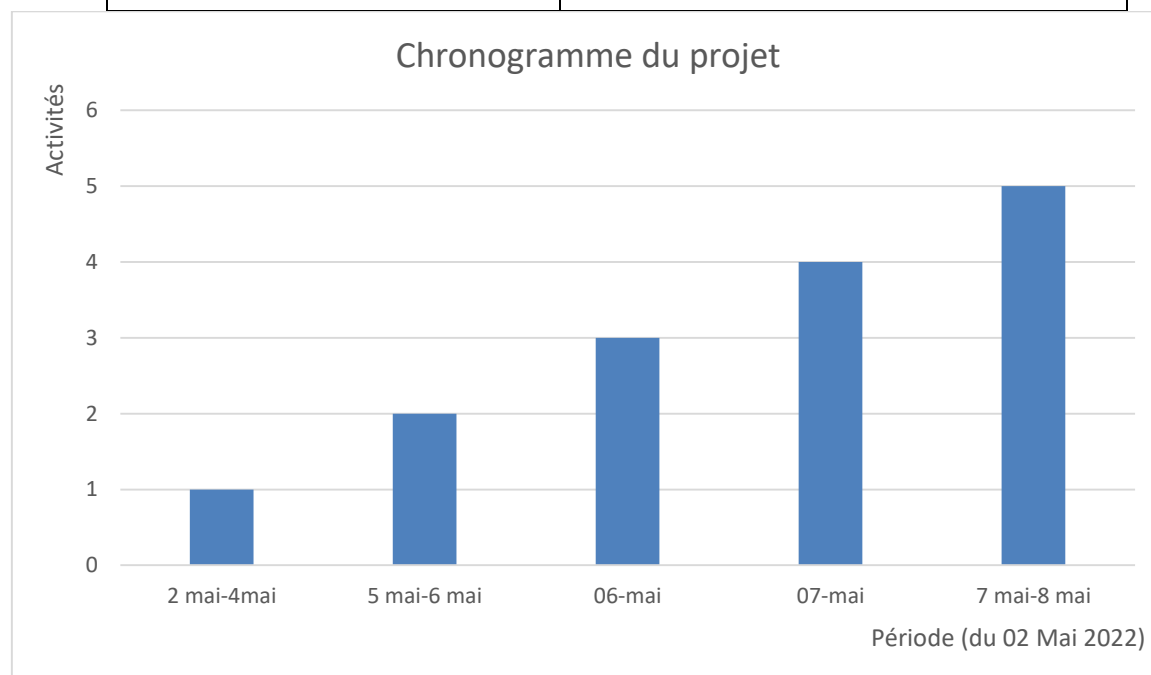
Dans l'optique de rentabiliser les investissements sur ce festival, il est prévu la confection et la commercialisation de plusieurs objets et articles avant, pendant et après le festival. Ainsi, le pagne et le teeshirt, les portes clés et autres objets d'arts seront réalisés à l'effigie du festival. A cela s'ajoutera un film documentaire sous forme CD qui va faire le résumé du festival.

III-3-3 : CHRONOGRAMME

Date prévue pour le démarrage du projet : 02 Mai 2022

Date prévue pour la fin de la réalisation du projet : 08 Mai 2022

Activités	Période
N° 1	Du 02 au 04 Mai 2022
2	Du 05 au 06 Mai 2022
3	06 Mai 2022
4	07 Mai 2022
5	Du 07 au 08 Mai 2022



ANNEXE DU PROJET

- ❖ Pour la réussite du festival les autorités locales, les têtes couronnées et les communautés à la base seront impliquées durant tout le processus de l'organisation. Aussi, les cadres natifs de la commune où qu'ils se trouvent seront impliqués et leurs contributions sous diverses formes seront sollicitées.
- ❖ En ce qui concerne les différentes formations et conférences la maison de jeunes est le cadre que nous prévoyons exploiter.

CONCLUSION

En somme, l'entrepreneuriat culturel est un concept qui a beaucoup eu du parcours en Occident. C'est un secteur vaste et dense qui emploie de milliers de personnes.

S'il est vrai qu'il existe des entrepreneurs culturels au Bénin, il est aussi vrai que le secteur y est moins développé. Au terme de nos analyses, nous retenons que très peu d'entrepreneurs culturels au Bénin ont reçu une formation spécifique dans le domaine. Cet état de chose ne favorise pas le rayonnement et la compétitivité du secteur. En conséquence, il faut nécessairement multiplier les programmes de formation aux entrepreneurs culturels. C'est à ce prix qu'ils pourront, d'une part, s'approprier l'évolution du secteur, et d'autre part, contribuer à son émergence.

Beaucoup d'acteurs culturels pensent à raison que le secteur est marginalisé, peu valorisé malgré l'immensité des potentialités culturelles du Bénin. Ils se disent prêts à faire de la culture un levier de développement et de l'entrepreneuriat culturel une source de création d'emplois pour la jeunesse en cas d'accompagnements techniques et financiers. Ce qui permettra de tendre progressivement vers une industrialisation à grande échelle de la culture béninoise. L'entrepreneuriat culturel est donc très capital pour le développement d'un pays, car il contribue à faire connaître le pays au reste du monde à travers la valorisation des richesses culturelles. Il est alors clair et évident que mieux organisé, structuré et accompagné, le secteur de l'entrepreneuriat culturel pourra constituer une source de création de richesse pour le Bénin et offrir de l'emploi à la jeunesse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIE

❖ OUVRAGES SUR L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL

Chirita, M.G., Poisson-de-Haro, S., Cisneros-Martinez, L.-F., Fillion, L.J. (2009). *Entrepreneuriat et industries du domaine des arts et de la culture*. Cahier de recherche 2009-02, Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.A.-Bombardier, Hec Montréal, 34 pages.

Clément, E., Demonque, C., Hansen-Love, L., et.al. (2000). *La Philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 479 p.

Dallaire, G. (2015), « L'entrepreneur culturel : Un entrepreneur comme les autres ? » in *Zoom*, 6 p.

Dallaire, G., (2017). *Montréal Réflexions et recommandations sur le chantier concernant l'entrepreneuriat culturel et créatif : Pole entrepreneuriat culturel et créatif*, (www.poleentrepreneuriat-culturel.com).

Hearn, S., Saby, O. (2014), *Sur le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel en France*, 69 p.

Henry, P., (2016), « vers un nouveau modèle d'organisation » in *L'entrepreneuriat culturel en débat*, Editions de l'Attribut, n°3, 2 p. disponible sur le site <https://www.cairn.info/revue-nectart-2016-2-page-48a.htm>, consulté le 30-09-2019.

Hku (2010), *The Entrepreneurial Dimension of the Cultural and Creative Industries*. Rapport, Utrecht, Hogeschool vor de Kunsten Utrecht.

Klamer, A. (2011). *Cultural entrepreneurship. The Review of Austrian Economics*, Vol. 24, n°2, p. 141-156.

Leadbeater, C., & Oakley, K. (1999). *The Independents: Britain's new cultural entrepreneurs*. Demos. London.

Mancuso, P., Greenberg, P., et. al (2016). *Entrepreneuriat culturel*, Montréal, 21 p.

Rentschler, R. (2012). *The entrepreneurial arts leader: Cultural policy, change and reinvention*. University of Queensland Press

Sartorius, E., *Comment enseigner et développer l'entrepreneuriat dans les grandes écoles*, 5 p., (www.telecom-em.eu consulté le 15 octobre 2019).

Saulo, B., Walter M., De Oliveira, et.al, *Perceptions culturelles et intention d'entreprendre, une comparaison entre des étudiants brésiliens et français*, www.erudit.org,

Stokkink, D., Dubetz, E., Huchet, E., et.al. *Économie Social, Secteur culturel et créatif vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*, mai 15, n°34, p. 115.

UNESCO (1972). Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO à sa dix-septième session. Paris. URL : <https://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>, consulté le 2 novembre 2019.

Unesco, (2005). *Politiques pour la créativité, guide pour le développement des industries culturelles et créatives*, www.unesco.org/culture/fr/2005, consulté le 15 octobre 2019.

❖ AUTRES DOCUMENTS

Document réalisé pour l'Arcade par les Journées de l'Entrepreneuriat culturel et créatif. Disponible sur le site www.journées-entrepreneuriat-culturel.com, consulté le 30-09-2019.

Entrepreneuriat culturel et modes de financement de la culture, (Janvier 2017), Synthèse finale de « Bouger les lignes », une initiative de la Ministre de la Culture, réalisée en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et

l'Administration Générale de la Culture de la Belgique avec le soutien de Point Culture.

INSAE, Recensement Général des Entreprises (RGE2), réalisé par l'INSAE, 2008, disponible sur le site <https://www.insae.bj>, consulté le 20-12- 2020.

La loi n°2019-40 du 07 Novembre 2019 portant révision de la loi - 32 du 11 décembre 1990 portant "constitution de la République du Bénin".

La loi n°91 - 006 du 25 février 1991 portant "charte culturelle en république du Bénin".

Politique Nationale de la Culture 2013-2025, Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, République du Bénin.

12 propositions pour encourager l'entrepreneuriat culturel et créatif, un investissement d'avenir pour la Bourgogne Franche-Comté, une restitution des rencontres de professionnelles de Dijon, les 24 et 25 septembre 2015, La coursive Boutaric, 30p. Disponible sur le site www.Lacoursive.fr, consulté le 2-10-2019.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

(A l'endroit des acteurs culturels)

Dans le cadre de la rédaction du mémoire de licence en Administration culturelle à l'Institut National des Métiers d'Arts d'Archéologie et de la Culture (INMAAC), nous travaillons sous la direction du Dr Paul AKOGNI historien d'arts, sur l'entrepreneuriat culturel au Bénin.

A cet effet, nous vous remercions d'avance des informations utiles que vous voudrez bien nous fournir. Elles sont d'un intérêt majeur pour notre travail. Nous vous promettons en retour, tel que l'indique les exigences d'ordre académique, de respecter l'anonymat en ce qui vous concerne.

Sédric Irékouta ATCHOKOSSI

Merci de votre disponibilité.

1- Avez-vous une idée de l'entrepreneuriat culturel ?

Oui ☐

Non ☐

2- Avez-vous suivi une formation en entrepreneuriat culturel ?

Oui ☐

Non ☐

3- Selon vous quel est l'état actuel de l'entrepreneuriat culturel au Bénin ?

Embryonnaire ☐

Développé ☐

Autres

4- Existe-t-il un cadre juridique qui encadre le secteur au Bénin ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune idée ☐

5- Existe-t-il un creuset d'échange réunissant acteurs culturels au Bénin ?

Oui ☐

Non ☐

6- Les entrepreneurs culturels bénéficie-t-il de l'appui de l'Etat ?

Oui ☐

Non ☐

7- Quelles sont vos sources de financement ?

Personnel ☐

L'Etat ☐

Les organismes internationaux ☐

Le mécénat ☐

Le sponsoring ☐

8- Combien d'employés avez-vous ?

1 à 10 ☐

10 à 20 ☐

Plus de 20

☐

9- L'entrepreneuriat culturel nourrit-il son homme ?

Oui

☐

Non

☐

10- Quelles sont les difficultés auxquelles est confronté le secteur ?

Organisationnel

☐

Manque de financement

☐

Autres

.....

11- Combien d'entreprises culturelles connaissez-vous au Bénin ?

1 à 10

☐

10 à 20

☐

20 à 30

☐

30 à 50

☐

50 plus

☐

12- Toutes autres choses que vous jugez nécessaires.

.....
.....

TABLES DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LES SIGLES	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
SOMMAIRE	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I :	3
CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	3
I-1 : Cadre théorique.....	4
I-1-1 : Clarification conceptuelle	4
La culture :	4
Le patrimoine culturel	4
L'entrepreneuriat.....	5
L'entrepreneuriat culturel	5
1-1-2 : Justification du choix du sujet.....	7
1-1-3 : Problématique du sujet, objectifs, hypothèses, résultats attendus, état de la question et revue de la littérature	7
I-2 : Cadre institutionnel	11
I-2-1 : Présentation de l'Espace Mayton et de l'Association Mayton promo ..	11
I-2-2 : Explication de la pertinence du sujet choisi en rapport au stage effectué	13
I-2-3 : Présentation des conditions de travail durant le stage	17
I-3 : Cadre méthodologique.....	18
I-3-1 : Présentation de l'échantillonnage.....	18
I-3-2 : Explication des techniques et instruments de recherche.....	18
1-3 -3 : Les difficultés	19
CHAPITRE II :	20

TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS.....	20
II-1 : Présentation et analyse des résultats de l'enquête.....	21
II-1-1 : Connaissance sur l'entrepreneuriat culturel	21
II-1-2 : Financement de l'entrepreneuriat culturel au Bénin	23
II-1-3 : Nombre d'employés et difficultés	24
II-2 : Vérification des hypothèses	25
II-2-1 : Vérification de l'hypothèse 1	25
II-2-2 : Vérification de l'hypothèse 2	26
II-3 : Propositions de solutions.....	26
II-3-1 : Propositions de solutions au gouvernement	26
II-3-2 : Propositions de solutions aux communautés territoriales	27
II-3-3 : Propositions de solutions aux entrepreneurs culturels	27
CHAPITRE III :	29
PROJET PROFESSIONNEL	29
III -1 : Fiche de synthèse du projet, contexte et justification du projet et cadre géographique	31
III-1-1 : Fiche de synthèse du projet	31
III-1-2 : Contexte et justification du projet	33
III-1-3 : Cadre géographique.....	34
III-2 : Les objectifs du projet, résultats attendus, les cibles et les activités	34
III-2-1 : Les objectifs du projet	34
III-2-2 : Résultats attendus	34
III-3 : Budget prévisionnel, sources de financement et rentabilité du festival et chronogramme	36
III-3-1 : Budget prévisionnel.....	36
III -3-2 : Sources de financement et rentabilité du festival.....	38
III-3-3 : CHRONOGRAMME	39
ANNEXE DU PROJET	40
CONCLUSION	42

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIE	43
ANNEXES	46
QUESTIONNAIRE.....	46
TABLES DES MATIERES	49